

**DECISION PORTANT ACCEPTATION DU CONTRAT D'ABONNEMENT
MULTIDIAG 360 BUNDLE VL**

Adm N° 2026 - 85

Le Maire de la Commune de MOISSAC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant que les services techniques sont équipés d'outils de diagnostic pour la flotte de véhicules légers (VL),

Considérant qu'il convient de pouvoir recourir aux outils de diagnostic pour le service mécanique.

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

D'accepter le contrat d'abonnement multidiag 360 administration VL - formule Basic comprenant les :

- Mises à jour logiciel par internet,
- Déverrouillages sans surcoût des passerelles constructeurs des véhicules sécurisés (Security Gateway) : Fiat, Alfa Romeo, Chrysler, Jeep, Lancia, Volkswagen, Audi, Cupra, Seat, Skoda, Renault et Dacia),
- Module véhicule électrique,
- Identification automatique de la plaque d'immatriculation,
- E-learning,
- SAV par E-mail avec prise en charge sous 24h à 48h,
- SAV par téléphone avec réponse sous 4h,
- 1 Ticket Assistance Diagnostic Expert par an.
- Détection des symptômes sur hotline.

ARTICLE 2 – MODALITES FINANCIERES

Le coût est de 1 085.00 € H.T. par an.

ARTICLE 3 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an.

ARTICLE 4 – AMPLIATION

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin.

ARTICLE 5 - RECOURS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse – 68 Rue Raymond IV – 31 000 TOULOUSE, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Fait à MOISSAC, le 16 juin 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ